

Collège Aurora RAPPORT ANNUEL 2020-2021



VISION

Grâce à la transformation du Collège Aurora en une université polytechnique, nous établirons une université dans le Nord pour les gens du Nord, qui auront ainsi accès à des occasions équitables de formation, conçue pour leur permettre de développer leur plein potentiel.

MISSION

Faire preuve de leadership dans la réalisation de programmes de formation et de recherche pertinents et utiles, fondés sur des liens solides avec les terres, les traditions, les collectivités et les résidents du Nord.

VALEURS



RESPECT

Nous nous soucions les uns des autres et favorisons les relations basées sur la confiance, le respect et l'équité. Nous respectons notre prochain ainsi que la terre, l'eau, l'air et les espèces sauvages.



INCLUSION ET DIVERSITÉ

Nous encourageons une culture d'équité et d'inclusion qui souligne les différentes façons d'être, d'agir et d'apprendre.



INNOVATION

Nous encourageons et cultivons la pensée novatrice, la découverte continue et l'expression créative.



INTÉGRITÉ UNIVERSITAIRE

Nous adhérons à des normes de comportement éthique élevées et assumons la responsabilité de nos actes. Nous reconnaissons et protégeons le droit de chacun d'accéder au savoir, peu importe la forme qu'il revêt.

TABLE DES MATIÈRES

2020-2021 En bref	1
Mot de l'administrateur	3
Mot du président	4
Portrait de 2020-2021	5
Faits, chiffres et finances	5
Transformation en université polytechnique	9
Enseignement et apprentissage pendant la pandémie de COVID-19	11
Enseignement et apprentissage	13
Recherche	15
Réussite scolaire	17
Partenariats	19
Équipe du Collège Aurora	21
États financiers audités	24
Annexe A : Radiations non auditées	52

2020-2021 EN BREF



CENTRE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

établi à l'automne 2020 qui emploie trois spécialistes de la formation des adultes dans les domaines des technologies de l'éducation, de la conception pédagogique et de l'érudition en enseignement.

SITE WEB À L'INTENTION DES ÉTUDIANTS

lancé en avril 2021 permettant de faire une demande d'admission et d'accéder aux descriptions des programmes et à de l'information sur le soutien offert aux étudiants.

MENTION DANS LE BUDGET FÉDÉRAL

et engagement de 8 millions de dollars pour soutenir la transformation du Collège Aurora en une université polytechnique.

RECHERCHE

CHAIRES DE RECHERCHE

établies au Collège Aurora :

- Adaptation aux changements climatiques;
- Approches autochtones appliquées à la gestion de l'environnement;
- Santé et communauté.

3

32

projets de recherche menés par l'Institut de recherche Aurora. 12

projets en partenariat avec l'Institut de recherche Aurora.

2683850\$

en **NOUVEAUX**

fonds de recherche alloués à l'Institut de recherche Aurora.

PARTENARIATS

1,69 M \$

reçus de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) afin d'améliorer et de remplacer les infrastructures du Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest.

95 000 \$

octroyés au titre de l'Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (ARDEC Nord) à l'Institut de recherche Aurora et à une entreprise appartenant aux Gwich'in pour étudier la possibilité de transformer le carton usagé en granulés combustibles pour le chauffage des maisons et des entreprises d'Inuvik et de la région de Beaufort-Delta.

ÉTUDIANTS



CÉRÉMONIES DE REMISE DES FN PFRSONNF

DIPLÔMÉS

provenant de 24 collectivités ténoises, du Nunavut et de l'Ontario ont obtenu leur grade, diplôme ou certificat.

COURS

donnés dans le programme d'administration de bureau, qui s'est étendu à Yellowknife durant l'année scolaire 2020-2021.



ont obtenu leur diplôme au Collège Aurora depuis la mise sur pied du programme de soins infirmiers en 1994, ce qui comprend les 22 nouveaux diplômés en sciences infirmières de 2021.

ont participé au programme pilote de préposé aux services de soutien à la personne (PSSP) dans lequel un horaire de cours adapté leur permettait de conserver leur emploi à temps plein tout en faisant leur certificat.

EMPLOYÉS



possèdent un doctorat, et 4 sont candidats au doctorat

ont une maîtrise

sont titulaires d'un baccalauréat

possèdent un sceau rouge

AIDE AUX SINISTRÉS DES INONDATIONS DE FORT SIMPSON











SINISTRÉS

ont été hébergés sur le campus du Collège Aurora à Fort Smith lorsque la ville de Fort Simpson a été inondée.

ont été servis deux fois par jour aux résidents déplacés de Fort Simpson durant leur séjour d'évacuation à Fort Smith.

MOT DE L'ADMINISTRATEUR



L'année scolaire 2021-2021 a amené un certain nombre de difficultés bien particulières, non seulement pour le Collège Aurora, mais aussi pour l'ensemble des établissements d'enseignement postsecondaire dans le monde.

Non seulement nous avons surmonté le défi de l'enseignement et de l'apprentissage à distance durant la pandémie de COVID-19, mais nous avons également continué le travail colossal de transformation du Collège en université polytechnique. Plus tôt durant l'année scolaire, nous avons publié notre plan stratégique triennal. Consolider les bases et planifier le changement. Ce dernier énonce les nouvelles vision et mission, ainsi que les valeurs et l'orientation stratégique qui guideront les activités du Collège de 2020 à 2023, et contribueront

à consolider les bases et à planifier les principaux changements associés à la transformation.

Le plan stratégique triennal reflète également le rôle du Collège Aurora dans la réalisation de l'ambition globale présentée dans le Cadre stratégique sur l'éducation postsecondaire des Territoires du Nord-Ouest (TNO) (2019 à 2029) du Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO), c'est-à-dire que tous les résidents des TNO aient une chance égale de réaliser leur plein potentiel en accédant à une éducation postsecondaire offerte par un établissement de qualité à la fois accessible, pertinent et responsable, et proposant des formations axées sur les étudiants.

Le Collège Aurora a également pris des mesures pour améliorer son approche axée sur les étudiants et leurs apprentissages. Parmi elles, on compte le lancement d'un nouveau site Web et l'introduction des inscriptions hâtives. Le nouveau site Web est facile à utiliser et fournit des informations importantes et pertinentes aux étudiants. L'amélioration du processus d'admission permet aux étudiants de savoir tôt s'ils sont admis. s'ils ont besoin de crédits supplémentaires ou de mise à niveau pour se qualifier, et si leur demande de résidence a été acceptée. Le nouveau site Web aide aussi les étudiants à mettre à profit le processus d'inscription hâtive, ce qui peut les rassurer dans la planification de leur avenir.

L'année scolaire 2020-2021 nous a aussi rappelé qu'au cœur du Collège Aurora se trouve la communauté. Lorsque des inondations sans précédent ont forcé des collectivités entières du Dehcho à évacuer les lieux. le campus Thebacha du Collège Aurora a offert de l'hébergement, des repas et du soutien aux résidents de Fort Simpson jusqu'à ce que les sinistrés puissent retourner chez eux. Durant la pandémie, le Collège Aurora a appris qu'il pouvait compter sur l'équipe et les étudiants du Collège, qui ont prouvé qu'ils pouvaient relever n'importe quel défi, trouver des solutions et les appliquer tout en s'entraidant.

Je suis toujours aussi fier d'être associé à cet établissement qui soutient les habitants du Nord et l'éducation continue partout dans le monde.

Denny Rodgers Administrateur Collège Aurora

MOT DU PRÉSIDENT



En tant que président du Collège Aurora, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel 2020-2021.

En jetant un regard rétrospectif sur l'année scolaire 2020-2021, nous constatons que notre engagement pour une éducation postsecondaire de qualité a pris un sens renouvelé. Pour répondre aux besoins de nos étudiants et assurer la sécurité de notre communauté durant la pandémie de COVID-19, nous avons adapté au format en ligne la majorité des programmes et cours du Collège Aurora. Les étudiants comme les enseignants sont passés avec succès à l'apprentissage à distance et cette adaptabilité en dit long sur leur force de caractère et le succès futur de l'établissement.

En tant qu'établissement, nous avons pris de nouvelles orientations qui sont détaillées dans le plan stratégique triennal publié à l'automne 2020, et adopté de nouvelles vision, mission et valeurs pour nous guider. Au cours des trois prochaines années, nous nous concentrerons sur quatre piliers stratégiques :

- L'excellence de l'enseignement et de la recherche;
- L'apprentissage avant tout:
- L'efficacité organisationnelle;
- L'établissement de relations.

Chacun de ces piliers reflète notre engagement inébranlable à fournir une éducation de haute qualité dans un milieu accueillant et inclusif, qui favorise autant la réussite scolaire que le bien-être personnel. De plus, la réussite en éducation et en recherche appuiera l'établissement au cours de sa transition vers l'université polytechnique.

En plus de mettre en place l'orientation stratégique du Collège, l'établissement, grâce à des consultations et à un document de travail, a fixé les domaines de spécialisation pour l'université polytechnique. Les domaines de spécialisation sont au cœur de l'identité de tout établissement d'enseignement postsecondaire et serviront de base à la planification des programmes d'enseignement et de recherche. Ils appuieront ainsi les étudiants et les infrastructures à mesure que l'université

polytechnique se formera. Les domaines de spécialisation déterminés pour l'université polytechnique sont les suivants:

- Métiers spécialisés et technologies;
- Gestion des ressources minérales et de l'environnement;
- Santé, éducation et services communautaires ténois:
- Commerce et leadership.

L'année scolaire 2020-2021 en a été changements, qui ont été contrebalancés par une capacité d'adaptation exceptionnelle. En dépit de l'énergie incroyable qui a dû être déployée dans la réponse à la COVID-19, et du temps et de l'engagement qui ont été dirigés vers la transformation et la consolidation de ses fondations, le Collège est resté fort et la réussite des étudiants ne s'est pas démentie. Au printemps 2021, on a remis leurs diplômes à plus de 200 étudiants qui ont terminé leur programme pendant la première année de pandémie.

Cette année s'est distinguée sur le plan de la croissance et des changements. J'ai bien hâte de voir ce que l'avenir nous réserve.

Andy Bevan Président Collège Aurora

2020-2021

FAITS, CHIFFRES ET FINANCES

ÉTUDIANTS

Nombre d'étudiants par campus

CAMPUS et ANNÉE	2020-2021		2019-2020		2018-2019		2017-2018	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
Aurora	22	67	84	394	124	450	107	410
Thebacha	84	163	161	494	161	669	217	610
Slave Nord à Yellowknife	167	189	224	471	201	404	203	442
Centres d'apprentissage communautaires	19	953						
Total	292	1 372	469	1 359	486	1 523	527	1 462

REMARQUE : Jusqu'en 2020-2021, les étudiants des centres d'apprentissage communautaires étaient compris dans le nombre d'étudiants sur le campus associé.

Équivalents temps plein (ETP) par campus

CAMPUS et ANNÉE	2020-21	2019-20	2018-19	2017-18
Aurora	31,1	107,1	189,5	166,9
Thebacha	129,3	209,1	275,4	300,7
Slave Nord à Yellowknife	204,3	283,4	274,3	315,3
Centres d'apprentissage communautaires	100,7			
Total	465,4	599,6	739,2	782,9

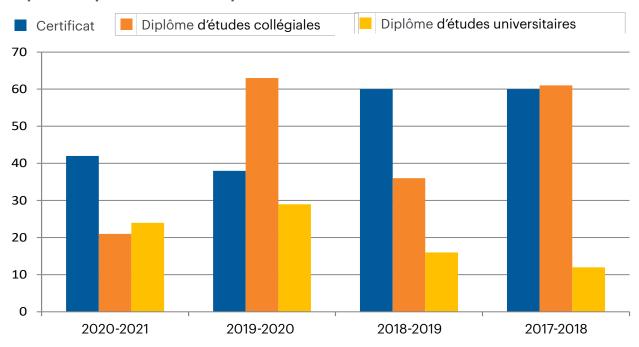
REMARQUE : Jusqu'en 2020-2021, les étudiants des centres d'apprentissage communautaires étaient compris dans le nombre d'étudiants sur le campus associé.

ETP par école ou division

ÉCOLE ET DIVISION / ANNÉE	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
Éducation permanente	34,5	35	79	56,4
Études développementales	136,1	240,2	287,2	332,8
Arts et sciences	22,2	18	23,5	42
Commerce et leadership	50,5	72,9	90,3	74,6
Éducation	34,5	43,2	56,4	42,7
École des sciences de la santé et des services sociaux	127,7	131,6	124,7	160
Métiers, formation en apprentissage et formation industrielle	59,9	58,7	78,1	74,4
TOTAL	465,4	599,6	739,2	782,9

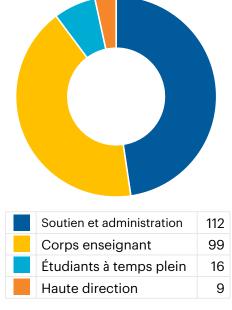
DIPLÔMÉS PAR TITRE DE COMPÉTENCE

Diplômés par titre de compétence obtenu

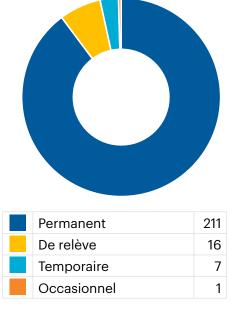


CORPS ENSEIGNANT ET PERSONNEL





Employés par situation d'emploi*

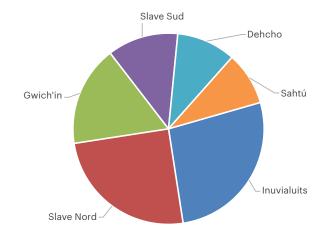


^{*}Ces statistiques brossent le portrait de la situation des employés au 31 mai 2021.

RECHERCHE

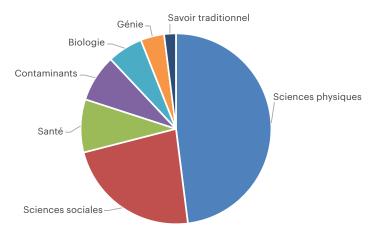
Permis de recherche par région des TNO en 2020

Inuvialuits	27 %
Slave Nord	25 %
Gwich'in	17 %
Slave Sud	12 %
Dehcho	10 %
Sahtú	9 %



Permis de recherche par catégorie en 2020

Sciences physiques	48 %
Sciences sociales	23 %
Santé	9 %
Contaminants	8 %
Biologie	6 %
Génie	4 %
Savoir traditionnel	2 %



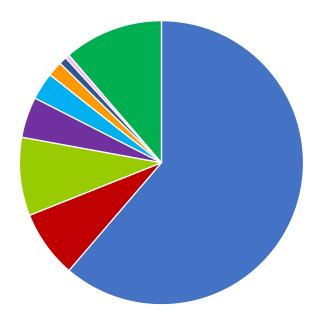
Donnees de l'Institut de recherche Aurora (1er juillet 2020 – 30 juin 2021)

Projets de recherche - menés par l'IRA	32
Projets de recherche - en partenariat avec l'IRA	12
Nouveau fonds alloués	2 683 850 \$
Partenariats de recherche	39
Contributions non financières	354 802 \$
Financement du program North by North d'ArcticNet (sur 4 ans)	1 416 668 \$
Publications scientifiques revues par les pairs	12

FINANCES EN BREF

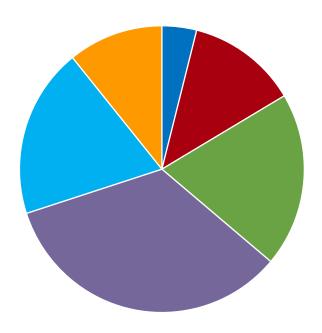
REVENUS

Base gouvernementale	63,4 %
Autre financement du GTNO	8,4 %
Gouvernement du Canada	7,8 %
Autres contributions provenant de tiers	3,0 %
Droits de scolarité	3,5 %
Chambre et pension	1,5 %
Recouvrements et autres	1,7 %
Intérêts créditeurs	0,3 %
Services fournis gratuitement	10,5 %



DÉPENSES

Services comptables et financiers	3.7 %
Services mis en commun	16,5 %
Services aux étudiants	20,9 %
Instruction et formation	30,6 %
Services communautaires et centres d'apprentissage	18,9 %
Institut de recherche Aurora	9,4 %



PORTRAIT DE 2020-2021

TRANSFORMATION EN UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE

D'énormes progrès ont été réalisés pour terminer la Phase 1 : Consolider les bases et planifier le changement. Le Collège Aurora et le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation ont collaboré pour concevoir les principaux documents de planification qui nous assureront de rester sur la bonne voie en vue du lancement d'une université polytechnique efficace et viable en mai 2025.

Plan de mise en œuvre de la transformation

En collaboration avec le Collège Aurora, le GTNO a publié le Plan de mise en œuvre de la transformation du Collège Aurora en octobre 2020. Le document décrit la voie à suivre pour établir une université polytechnique qui appuiera les aspirations des Ténois, diversifiera l'économie et contribuera à la prospérité à long terme des TNO. Le Plan de mise en œuvre présente 21 étapes cruciales qui doivent être réalisées dans l'ordre et au bon moment pour mener à bien la transformation et assurer la prospérité globale de l'établissement.

En tant qu'établissement d'enseignement postsecondaire public, le Collège Aurora (et bientôt l'université polytechnique) souhaite augmenter sa transparence et sa responsabilité publique. Pour que ces valeurs fassent partie intégrante du processus de transformation, un site Web a été créé pour permettre aux partenaires, parties prenantes et membres du public d'avoir accès à la centaine de projets entrepris dans le cadre de cette transition qui s'échelonnera sur plusieurs années. Tous les documents et rapports en lien avec la transformation peuvent être consultés en ligne: https://www.ece.gov.nt.ca/aurora-transformation/fr/.

Domaines d'enseignement et de recherche

Les domaines de spécialisation initiaux pour l'enseignement et la recherche de l'université polytechnique ont été publiés en même temps que le Plan de mise en œuvre et sont accessibles sur le site Web. Les commentaires des partenaires, des gouvernements autochtones, des employés du Collège Aurora, des entreprises, de l'industrie, des établissements postsecondaires, des organismes non gouvernementaux et des membres du public ont permis de déterminer les quatre domaines de spécialisation initiaux pour l'enseignement et la recherche.

Les domaines de spécialisation forment une part importante de l'identité d'un établissement postsecondaire, étant donné qu'ils indiquent les priorités de l'enseignement et de la recherche aux étudiants inscrits et potentiels, aux éducateurs, aux chercheurs, aux bailleurs de fonds et aux partenaires. Dans le cadre du processus de transformation, ces domaines de spécialisation peuvent éclairer un grand nombre de changements qui permettront de mettre en place une université efficace et viable. Voici les domaines ciblés : métiers spécialisés et technologies; gestion des ressources minérales et de l'environnement: santé, éducation et services communautaires ténois; commerce et leadership.

Plan stratégique triennal du Collège Aurora

Le plan stratégique triennal du Collège Aurora, Consolider les bases et planifier le changement, énonce les nouvelles vision et mission, ainsi que les valeurs et l'orientation stratégique qui guideront les activités du Collège de 2020 à 2023, et contribueront à consolider les bases et à planifier les principaux changements associés à la transformation. Le plan a été élaboré avec l'apport des étudiants, des employés, des partenaires et des parties prenantes du Collège Aurora.

Le Plan stratégique reflète également le rôle du Collège Aurora dans la réalisation de l'ambition globale présentée dans le Cadre stratégique sur l'éducation postsecondaire des TNO (2019 à 2029) du GTNO, c'est-à-dire que tous les résidents des TNO aient une chance égale de réaliser leur plein potentiel en accédant à une éducation postsecondaire offerte par un établissement de qualité à la fois accessible, pertinent et responsable, et qui propose des formations axées sur les étudiants.

Ce plan est le premier de trois plans stratégiques qui guideront l'établissement pendant sa transformation en université polytechnique. Les échanges continus avec le public restent la priorité pour la transformation du Collège Aurora. Ces échanges auront lieu tout au long du processus de transformation.

Nouvelle approche de planification institutionnelle

Le plan directeur, qui est publié tous les ans, définit l'orientation de la planification du Collège de façon claire, transparente et responsable. Il fait état des objectifs fixés par l'établissement pour l'année, à savoir, l'analyse des activités générales, les questions stratégiques et les objectifs à venir. Le plan directeur intègre une nouvelle approche des principales mesures de rendement scolaire par « tableau de bord » qui accroîtra la transparence et stimulera l'amélioration continue de la qualité des services tout au long de la transformation du collège en université polytechnique.

Nouvelles chaires de recherche

Trois nouvelles chaires de recherche ont été établies au Collège Aurora, ce qui contribuera de façon importante à consolider les bases de l'université polytechnique à venir. Réparties sur les trois campus du Collège Aurora (le Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest à Inuvik, le Campus Thebacha à Forth Smith et le Campus du Slave Nord à Yellowknife), les chaires dirigeront la recherche de pointe et ajouteront aux compétences des campus.

Chaque chaire aura la responsabilité de concevoir et de mettre en œuvre un programme de recherche appliquée, lié aux domaines de spécialisation du Collège Aurora. Les travaux, arrimés aux orientations et valeurs stratégiques du collège, ajouteront aux compétences ténoises et répondront aux besoins en recherche du territoire.

Ces postes seront cofinancés par l'entremise d'ArcticNet, un réseau de centres d'excellence canadiens, qui versera au Collège Aurora 1,4 million de dollars sur quatre ans pour aider les TNO à accroître leurs capacités en recherche.

Projet de loi pour modifier la Loi sur le Collège Aurora

Le GTNO a proposé des modifications à la *Loi sur le Collège Aurora* en vue de transformer l'établissement en université polytechnique. Le Plan de mise en œuvre prévoit deux processus législatifs. Procéder aux changements par l'entremise de deux processus législatifs distincts donnera le temps au Collège Aurora et au GTNO de s'adapter à leur nouvelle relation de travail, alors que le Collège s'émancipe de la tutelle gouvernementale.

Le premier processus législatif est enclenché: il s'agit d'apporter des modifications à la Loi sur le Collège Aurora en vigueur. Le second, qui devrait avoir lieu quelque part en 2024, établira une loi sur l'université polytechnique qui viendra remplacer la Loi sur le Collège Aurora modifiée et lancer officiellement l'université polytechnique.

Selon les changements apportés à la Loi et présentés dans le projet de loi 30, un nouveau système de gouvernance verra le jour pour assurer l'efficacité, la rentabilité et la viabilité du Collège. L'établissement sera mieux positionné pour déterminer les besoins des habitants du Nord et y répondre, en toute indépendance. L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest devrait approuver les modifications à la Loi sur le Collège Aurora en décembre 2021. Elles devraient donner lieu à des changements concernant la gouvernance, comme les rôles et responsabilités du ministre et du Conseil des gouverneurs du Collège Aurora. Conformément à la Loi, ces modifications entreront en viqueur à une date ultérieure. Le processus de transformation entrera ensuite dans la Phase 2 : Changement transformationnel.

PORTRAIT DE 2020-2021

ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE PENDANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

Apprentissage sur les terres ancestrales adapté à la COVID-19

Afin de respecter les restrictions dues à la COVID-19, le programme de technologie de l'environnement et des ressources naturelles a conçu de nouvelles manières de satisfaire aux exigences sur l'apprentissage expérientiel et sur les terres ancestrales. Malgré l'annulation du camp de vacances d'août 2020, les instructeurs ont organisé des journées de cours respectant les mesures sanitaires, comme des formations sur la sécurité avec la scie à chaîne et sur la survie en forêt. En outre, la Première Nation de Smith's Landing a donné l'occasion à deux reprises aux étudiants de participer à des activités de camp de pêche, à l'échantillonnage de poissons et d'autres espèces sauvages, et à l'autopsie d'animaux. Tout en suivant un plan strict de respect des mesures sanitaires, les étudiants ont pu participer à un camp d'hiver de deux nuits pour mettre en pratique les connaissances apprises comme la construction d'un abri d'urgence et les techniques de survie sur en nature. Pendant le séjour, un Aîné local a amené les étudiants à la chasse au caribou. Les partenariats avec l'industrie, les groupes autochtones et le GTNO continueront d'être une valeur ajoutée à la programmation scolaire.

Occasions d'apprentissage uniques en éducation et garde des jeunes enfants

La pandémie a été une occasion unique pour les étudiants d'utiliser la technologie pour communiquer et recevoir de l'information. Tandis que les exigences de programme devaient être adaptées à l'apprentissage en ligne, les étudiants ont intégré des stratégies qui les prépareront à utiliser les technologies dans leurs apprentissages. Les étudiants ont créé un atelier de 90 minutes sur la culture de l'activité physique qui a été présenté à un public diversifié composé de professionnels ténois responsables d'animer des activités physiques dans leur communauté. Ils se sont aussi associés au Conseil d'alphabétisation des TNO pour concevoir et produire une présentation vidéo en direct à cinq services de garde, et créer des trousses d'activité et des histoires et ainsi enrichir l'offre de projets en ligne aux enfants inscrits dans les garderies.

Occasions d'apprentissage en pleine pandémie pour les étudiants en soins infirmiers

Les occasions d'innovation et de stages en clinique ont continué de croître pour les étudiants en soins infirmiers. Ces derniers ont suivi tous les protocoles et exigences liés à la COVID-19 dans les cliniques où ils étaient déployés, et ont pu contribuer à la lutte contre la pandémie. Pour toute l'année scolaire, les étudiants en première et deuxième année ont poursuivi leur stage pratique à l'Hôpital territorial Stanton et à AVENS – Association communautaire pour les personnes âgées. Les étudiants en troisième et quatrième année ont travaillé dans plusieurs spécialisations et secteurs au sein de nombreux services gouvernementaux et non gouvernementaux dans le cadre de leur projet de stage.

En partenariat avec l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest (ASTNO), les étudiants de quatrième année ont terminé le Programme de formation sur les compétences en matière d'immunisation (PFCI) de la Société canadienne de pédiatrie afin de participer aux campagnes de vaccination contre la COVID-19. Les étudiants ont administré des centaines de doses de vaccin et ont participé au dépistage du virus, ce qui a grandement

contribué à combler les besoins en ressources humaines durant la crise. Grâce aux connaissances acquises en première ligne pendant la pandémie, les étudiants ont fait avancer leur carrière professionnelle à pas de géants.

Un enseignement à distance et hybride qui ouvre des possibilités pour les étudiants PSSP

Pour la première fois, les étudiants au programme de préposé aux services de soutien à la personne (PSSP) ont pu continuer de travailler à temps plein pendant qu'ils terminaient leur certificat. L'enseignement hybride (synchrone et asynchrone) offrait de la flexibilité et des occasions d'échanger avec les enseignants et les camarades de classe. Bien que les interactions en personne ont manqué aux étudiants, plusieurs ont trouvé leur compte sous ce format d'apprentissage. Les étudiants ont terminé leur stage pratique en soins à domicile à Yellowknife et à Hay River, à AVENS – Association communautaire pour les personnes âgées, et dans diverses unités de l'Hôpital territorial de Stanton. Le personnel et les gestionnaires de ces organisations partenaires ont généreusement mentoré et soutenu les étudiants du Collège Aurora durant une période extrêmement stressante pour le personnel de la santé. En plus du programme à temps plein, quatre cours de soir ont été offerts à distance aux résidents de six collectivités dans le cadre du programme pilote à distance. Beaucoup d'intérêt s'est manifesté pour le programme pilote, et plus de 70 personnes se sont inscrites à des cours répartis sur quatre sessions. Certains étudiants ont terminé tous leurs cours, quelques-uns sont devenus étudiants à temps plein dans le programme, et d'autres prévoient continuer le programme offert en mode hybride en 2021-2022.

Expansion des services en ligne des bibliothèques

En 2020-2021, les services de bibliothèque du collège se sont montrés à la hauteur de la situation créée par la COVID-19 en se tournant rapidement vers le soutien virtuel. Parmi les innovations mises en place, on trouve : un service de clavardage afin que les employés puissent aider les étudiants directement, peu importe où ils se trouvent aux TNO; un service de livraison et d'emprunt de livres sans contact; du matériel sous forme vidéo et imprimée; l'expansion de la collection numérique (surtout des livres électroniques); et la création de courtes vidéos explicatives à l'intention des étudiants et des enseignants pour qu'ils connaissent les bases de la recherche documentaire et sachent comment joindre le personnel de la bibliothèque pour obtenir de l'aide.

Ordinateurs et clés Turbo en appui à l'apprentissage à domicile

Le service des systèmes et technologies de l'information a été essentiel pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage à distance et en ligne durant la pandémie. Il a contribué à la rapide transition vers l'apprentissage à distance en aidant le corps enseignant et le personnel à travailler de la maison et en fournissant aux étudiants l'accès aux systèmes informatiques. Des ordinateurs portables et des clés Turbo (pour se connecter à Internet) ont été fournis à Alphabétisation et formation de base des adultes (AFBA) et aux étudiants en collectivité qui en avaient besoin pour continuer leurs études. Sans ces outils, ces étudiants n'auraient pas pu continuer leur apprentissage en ligne par manque d'accès à l'équipement technique et à Internet.

Le soutien virtuel aux étudiants élimine des obstacles et entraîne des effets positifs durables

La transition vers l'apprentissage en ligne a également eu des répercussions sur le soutien et les services fournis par la division des services aux étudiants. L'accueil des étudiants a fait peau neuve tandis que l'équipe des services aux étudiants aidait les nouveaux étudiants à entrer dans leur classe virtuelle, à faire partie de la communauté virtuelle du collège et à obtenir du soutien virtuel dans leurs études et au-delà. De nouveaux cours, ateliers, vidéos et ressources ont été créés pour aider les étudiants à apprendre comment utiliser les outils à leur disposition. Pour la toute première fois, les étudiants de tous les campus et centres de formation ont été réunis dans des activités d'accueil, des présentations et des ateliers parce que la technologie a, de diverses manières, fait tomber les barrières physiques entre eux et les employés de lieux différents. Les étudiants qui en ont fait la demande ont rencontré les conseillers et tuteurs du Collège sur Microsoft Teams. Même si les services aux étudiants encouragent les interactions en personne avec les étudiants, des possibilités ont assurément vu le jour, possibilités qui amélioreront l'accès au soutien virtuel durablement, même après la pandémie.

PORTRAIT DE 2020-2021

ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE

Projet pilote de centre d'enseignement et d'apprentissage

Lorsque la pandémie de COVID-19 a forcé la fermeture des universités et des collèges partout au Canada et dans le monde en mars 2020, le Collège Aurora s'est rapidement tourné vers l'apprentissage en ligne pour la plupart de ses programmes. Un comité constitué de 11 enseignants et employés de plusieurs divisions du Collège s'est formé pour répondre à l'exigence d'offrir l'enseignement à distance. Ce comité a jeté les bases d'un projet pilote de Centre d'enseignement et d'apprentissage en octobre 2020. L'équipe du projet pilote se constitue de trois spécialistes de la formation aux adultes dans les domaines des technologies de l'enseignement, de la conception pédagogique et de la science de l'enseignement, d'un directeur et d'un adjoint administratif. Les accomplissements du centre en matière de perfectionnement professionnel des employés seront formellement évalués pour éprouver le concept. L'équipe a fourni des formations à l'échelle du Collège et a animé des midis de formation et des webinaires pour discuter des différentes stratégies d'enseignement à distance expérimentées. Le centre a organisé 18 séances de perfectionnement professionnel qui ont accueilli 365 participants virtuels. En outre, l'équipe du centre a appuyé la mise en œuvre de l'enseignement à distance des Services communautaires et centres d'apprentissage en janvier 2021.

Programme d'administration de bureau étendu au campus du Slave Nord (Yellowknife)

Le programme d'administration de bureau s'est élargi afin d'être offert sur le Campus du Slave Nord à Yellowknife à partir de l'année scolaire 2020-2021. Trois nouveaux enseignants ont été engagés et 21 cours, faisant appel à différentes méthodes d'enseignement, ont été donnés. Les employeurs des secteurs public et privé continuent de soutenir le programme en mentorant des étudiants du programme pendant leur stage de 150 heures conditionnel à l'obtention de leur diplôme. Presque 80 % des membres de la cohorte 2020-2021 ont obtenu leur certificat, et plusieurs étudiants ont été embauchés par leur employeur à la fin de leur stage.

80%

des etudiants en ADMINISTRATION DE BUREAU

ont obtenu leur certificat en 2020-2021

des ETUDIANTS
DU COLLÈGE
AURORA

ont fait l'expérience de l'apprentissage à distance sous une forme ou un autre durant l'année scholaire 2020-2021 en raison de la COVID-19







ATELIERS DE FILAGE DE LAINE DE BŒUF MUSQUÉ



Vérité et réconciliation dans les programmes de santé

Les programmes de l'École des services de santé et des services sociaux sont toujours mobilisés pour la vérité et la réconciliation : ils respectent et enseignent les façons autochtones de savoir, d'être et de faire et incorporent les apprentissages dans le programme comme dans les pratiques de soins. Cette année, les étudiants de l'École des services de santé et des services sociaux ont eu le privilège de rencontrer la D'e Marie Wilson et d'en apprendre davantage sur la vérité et la réconciliation, de même que sur le racisme systémique.

Si Dene (Je suis...) - Une célébration du patrimoine des Autochtones du Nord

Entre janvier 2019 et mars 2021, les étudiants au baccalauréat en éducation ont participé au projet « Si Dene (Je suis...) – une célébration du patrimoine des Autochtones du Nord ». L'initiative de recherche collaborative a été entreprise pour consolider les relations entre les Autochtones et les musées et pour célébrer le patrimoine culturel des Autochtones du Nord. Cette initiative interdisciplinaire a réuni un chercheur autochtone et une cohorte d'étudiants en éducation du Collège Aurora des Nations Dene, Métis et Inuvialuit, ainsi que le curateur, les employés et les membres de la communauté du musée et centre culturel Northern Life à Fort Smith. La recherche a mené à la publication de Si Dene : Une célébration du patrimoine des Autochtones du Nord par le musée et centre culturel Northern Life.

Remises de diplômes en personne - juin 2021

En juin, le Collège Aurora a été en mesure d'organiser des cérémonies de remises de diplôme pour célébrer les diplômés de 2019-2020 et de 2020-2021. Les remises de diplômes n'ont pas eu lieu en 2020 en raison de la pandémie. Afin de respecter les protocoles sanitaires limitant la taille des rassemblements, plusieurs cérémonies extérieures ont eu lieu à Yellowknife (3) et à Fort Smith (2), et une autre à Inuvik. Moins de 24 heures avant les cérémonies de Yellowknife, les protocoles sanitaires aux TNO ont changé et ont permis de doubler le nombre de personnes dans les rassemblements extérieurs. Des dispositions ont rapidement été prises pour inviter et accueillir davantage de personnes à Yellowknife et à Fort Smith. Ainsi, 210 personnes de 24 collectivités ténoises, du Nunavut et de l'Ontario ont pu recevoir leur grade, diplôme ou certificat terminé en 2019-2020 ou 2020-2021.

Nouvelles options pour le diplôme en administration des affaires

Un nouveau cours à option a été créé et offert le soir et les fins de semaine durant la session d'hiver. En partenariat avec les responsables du projet MERIT du Service d'assistance canadienne aux organismes (SACO), le Collège Aurora a ainsi offert un cours axé sur le démarrage d'entreprise dans le secteur de l'extraction des ressources dans le Nord aux étudiants en administration des affaires et aux membres du public.

Financement de l'initiative Des campus sains – Atelier de filage du qiviut à Łutselk'e

Grâce aux fonds de l'initiative Des campus sains, le centre d'apprentissage communautaire Łutselk'e s'est associé à la Première Nation Łutselk'e Dene pour fournir le matériel nécessaire à deux ateliers de filage en qiviut (ejere lalen en Dëne Sųlinë). Le filage de la laine de bœuf musqué permet d'utiliser une ressource naturelle abondante et a le potentiel de créer de nouvelles retombées économiques. Apprendre par l'entremise des loisirs créatifs aide à maintenir la santé mentale et un mode de vie sain.

PORTRAIT DE 2020-2021

RECHERCHE

Création de chaires de recherches grâce au partenariat avec ArcticNet

Les titulaires des trois chaires de recherche nouvellement établies seront responsables d'élaborer et de mettre en place des programmes de recherche appliquée liés aux domaines de spécialisation du Collège Aurora : Adaptation aux changements climatiques (Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest, à Inuvik), Approches autochtones à la gestion de l'environnement (Campus Thebacha, Fort Smith) et Santé et communauté (Campus du Slave Nord, à Yellowknife). Le travail de chacune de ces chaires de recherche s'arrimera aux orientations et valeurs stratégiques du Collège, consolidera les capacités et répondra aux besoins ténois en recherche. Les postes joueront également un rôle important dans la consolidation des bases du Collège en vue de la transformation en université polytechnique. Les chaires de recherche ont été créées grâce à un partenariat avec les responsables du réseau ArcticNet qui verseront 1,4 million de dollars au Collège Aurora sur quatre ans. ArcticNet est un réseau de centres d'excellence du Canada qui réunit des scientifiques, des ingénieurs et des gestionnaires des sciences naturelles, humaines et sociales avec leurs partenaires pour étudier les impacts du changement climatique dans le Nord canadien.

Système d'information géographique sur les minéraux de l'Arctique de l'Ouest

L'Institut de recherche Aurora a dévoilé un système d'information géographique (SIG) sur les minéraux de l'Arctique de l'Ouest pour aider les intervenants du Nord à prendre des décisions éclairées en gestion des stratégies minières et aménagement du territoire. Ce SIG intègre des données géospatiales avec les informations les plus récentes sur les droits pétroliers, gaziers et miniers existants et les territoires et les aires de répartition fauniques afin de visualiser, d'entreposer, d'analyser et de diffuser des informations essentielles pour appuyer le développement de stratégies minières dans l'Arctique de l'Ouest. Alors que le Collège Aurora se prépare à devenir une université polytechnique, des projets comme celui-là compléteront les programmes d'études et renforceront la capacité à former et à préparer les résidents du Nord à des carrières dans les secteurs de la gestion des ressources terrestres et de la gestion de l'environnement.

Meilleure promotion des STIM grâce à la subvention Savoir polaire Canada

Le Collège Aurora a reçu 450 000 \$ au titre de la subvention de renforcement de la capacité offerte par l'organisme Savoir polaire Canada pour soutenir l'expansion et la promotion de l'enseignement des STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) auprès des jeunes ténois. La subvention a permis l'embauche de coordonnateurs de sensibilisation à temps plein à Fort Smith et à Yellowknife. Durant l'année scolaire 2020-2021, des activités innovantes respectant les règles sanitaires ont été organisées, comme des formations virtuelles d'éducateurs, des consultations individuelles avec un éducateur, la distribution de trousses de matériel scientifique aux collectivités de Beaufort-Delta et de Fort Smith, et des événements promotionnels en personne approuvés.

Conversion de carton usagé en combustible pour le chauffage

Une subvention de 95 000 \$ au titre du Programme d'approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (ARDEC Nord) a été octroyée à l'Institut de recherche Aurora et à l'entreprise Gwich'in Delta Entreprises pour étudier le potentiel de transformation du carton usagé en granulés combustibles pour le chauffage des maisons et des entreprises d'Inuvik et de la région de Beaufort-Delta. Les subventions associées à ARDEC Nord sont financées par Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada. Le projet de production de granulés à partir de la biomasse présente plusieurs avantages : réduction du volume de déchets, possibilité d'utiliser un combustible de remplacement propre dans la région d'Inuvik, développement économique et création de nouveaux emplois. Un bâtiment a été transformé pour accueillir la nouvelle usine de granulés d'Inuvik, qui est entrée en service à la fin de l'année 2019. Des études de faisabilité antérieures, financées et soutenues par la Division de l'énergie du GTNO et par l'intermédiaire du programme de stages de l'Organisation pour les carrières en environnement du Canada (ECO Canada), avaient permis de déterminer que jusqu'à 60 tonnes de carton usagé pourraient être détournées de la décharge d'Inuvik chaque année et transformées en granulés combustibles.

Soutien aux entreprises ténoises pour rebondir pendant la pandémie

En réponse à la COVID-19, le Centre d'art, d'artisanat, de technologies et de microfabrication (CAATM) à Inuvik s'est lancé dans un projet de recherche pour mieux comprendre comment les petites entreprises et les entrepreneurs ténois pouvaient répondre à la pandémie en manufacturant de l'équipement de protection individuel (ÉPI) non médical comme des couvre-visages en tissu. Une série de brochures informatives ont été rédigées pour orienter les manufacturiers quant aux pratiques et exigences de fabrication et contrôle de la qualité à suivre en la matière. Dans le cadre de la recherche, on souhaitait également mieux comprendre les effets de la pandémie sur les possibilités de microcertifications, sur les façons d'offrir du soutien technique aux clients du CAATM et sur les techniciens du secteur privé.

Parmi les 50 meilleurs collèges de recherche en 2020

Research Infosource inc. a reconnu le Collège Aurora comme l'un des 50 meilleurs collèges de recherche au Canada en 2020. Le Collège Aurora se hisse à la 29° place, un net bond en avant par rapport à 48° place obtenue en 2019. Le Collège Aurora s'est placé dans les dix meilleurs établissements dans deux catégories : il était à la septième place pour la croissance des recherches, avec une hausse de 197,4 % en revenus de recherche depuis l'exercice 2019, et à la septième place pour l'intensité des recherches, mesurée en fonction du montant (en dollars) consacré à la recherche calculé par chercheur.

PROMOTION DES STIM

événements

STIM
(sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) ont eu lieu et

1844

IEUNE TÉNOIS

et résidents y ont participé

RECHERCHE

CLASSEMENT

des 50 meilleurs collèges de recherche au Canada



7e

au classement des 50 meilleurs collèges de recherche au Canada pour la croissance des recherches et l'intensité de la recherche (en dollars par chercheur)

PORTRAIT DE 2020-2021

RÉUSSITE SCOLAIRE

L'école d'études développementales rend hommage à deux ans d'apprenants

Les accomplissements des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 accomplis par près de 150 apprenants à l'École d'études développementales (ÉD) ont été reconnus au cours d'une cérémonie de remise de diplômes en juin. En raison de la COVID-19, tous les programmes d'apprentissage ÉD ont été offerts en ligne de mars 2020 jusqu'en juin 2021. Malgré les difficultés d'accès à Internet et au matériel informatique, d'adaptation à l'apprentissage en ligne et à la conciliation études-famille, les apprenants ont démontré de la souplesse, de la persévérance et de la détermination à réussir. Entre les trois campus, en l'espace de 2 ans, 4 apprenants ont obtenu leur diplôme d'études secondaires ténois, 44 ont terminé le programme d'accès aux études universitaires et collégiales, 33 ont complété le programme d'accès au marché du travail et aux études collégiales, et près de 70 des cours d'alphabétisation et de formation de base des adultes. De nombreux prix scolaires et parascolaires ont été remis au cours des trois cérémonies.

Première publication pour le centre d'alphabétisation

Grâce au soutien du centre d'alphabétisation de Yellowknife et de Rio Tinto, l'apprenante Susan Chaffe a écrit et autoédité un livre d'histoires à propos de ses expériences en tant que première femme guide de pêche aux TNO. Le livre, Happy Thoughts of Arctic Star Lodge, dans lequel on trouve des photos de Susan Chaffee qui travaille, est conçu pour être accessible à tous les niveaux de lecture. Elle a décidé de publier le livre pour contribuer à combler le manque d'histoires nordiques palpitantes, faciles à lire et qui plaisent aux adultes qui apprennent à lire.



150

apprenants de l'École d'études développementales ont participé aux cérémonies de fin d'études

Bourse de recherche Edets'seèhdzà de 20 000 \$ à une étudiante en soins infirmiers

L'étudiante de troisième année au baccalauréat en sciences infirmières Samantha Morandin est récipiendaire de la bourse Edets'seèhdzà 2021. Cette bourse permet à un étudiant du Collège Aurora de s'impliquer dans la recherche en santé durant ses études. Elle est donnée conjointement par Hotiì ts'eeda et le Collège Aurora.

Edets'seèhdzà [prononcer eh-dé-tsé-zaa] signifie « aller de l'avant pour se dépasser » en tijch . Samantha Morandin est la quatrième étudiante à recevoir cette bourse depuis sa création en 2019. Intéressée par la santé holistique, elle compte profiter de l'occasion pour en apprendre davantage sur la santé, les traditions, les médecines et les manières de soigner autochtones afin de fournir des soins infirmiers supérieurs dans le respect des cultures.

Prix du leadership étudiant au Campus Aurora

En juin, les lauréats des prix du leadership étudiant pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 ont été annoncés pour le Campus Aurora à la cérémonie de remise des diplômes à Inuvik. L'étudiante en études développementales Myha Martin a reçu le prix pour 2019-2020, et Rachel Nakimayak, du programme Accès aux études universitaires et collégiales – volet soins infirmiers, est la lauréate du prix 2020-2021.

Meilleure note à l'examen menant au diplôme

L'étudiant d'un programme de mise à niveau à Yellowknife, Keanan Campbell a remporté le Prix du ministre pour le rendement scolaire. Il a obtenu la meilleure note des TNO à l'examen d'anglais 30-2 menant au diplôme albertain.

Prix du baccalauréat en sciences infirmières

En juin, des finissants d'exception en sciences infirmières ont été reconnus à la cérémonie de remise des diplômes du Campus du Slave Nord à Yellowknife. Jillian Grobbecker a reçu le prix d'excellence scolaire et clinique de l'Association des infirmiers et des infirmières des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Le prix est décerné à un étudiant ou à une étudiante qui incarne l'excellence scolaire et clinique au cours de ses études en soins infirmiers. La personne choisie doit avoir des notes se situant dans le tiers supérieur (30 %) de sa classe durant tout le programme, être en règle auprès de son établissement d'enseignement, ne pas avoir échoué de cours théorique ni de stage pratique, et faire preuve de professionnalisme et d'un grand sens des responsabilités.

Erica Abel est par ailleurs la lauréate 2020-2021 du prix du baccalauréat en sciences infirmières de la faculté de soins infirmiers. Le prix récompense un étudiant qui a fait preuve de persévérance, de professionnalisme et de leadership, qualités reflétées par l'attitude positive, la détermination, la croissance professionnelle, la capacité de réflexion, l'initiative, ainsi que par le fait d'être un modèle et une inspiration pour les autres et de promouvoir la profession d'infirmier et d'infirmière.

Prix du préposé aux services de soutien à la personne (PSSP)

La lauréate du prix d'excellence clinique 2020-2021 du PSSP a été Karin von Allmen. Ce prix récompense un étudiant qui a fait preuve d'excellence dans le cadre pratique tout au long de son programme, en fonction de sa capacité à établir de solides relations avec les clients, de sa croissance en tant qu'étudiant, de son leadership, de son professionnalisme, de ses performances cliniques, de ses résultats scolaires et de son esprit d'initiative. Le prix a été présenté la journée des préposés aux services de soutien à la personne aux TNO en juin.

À la collation des grades du 10 juin, l'étudiante du PSSP Theresa Simon a obtenu le prix Avens Sheila Broders, qui reconnaît l'excellence des soins aux bénéficiaires d'un diplômé du PSSP.

PORTRAIT DE 2020-2021

PARTENARIATS

Signature d'un protocole d'entente entre les établissements d'enseignement postsecondaire des TNO

Le Collège Aurora, le Collège nordique francophone et le Dechinta Centre for Research and Learning ont conclu un accord afin d'officialiser leur collaboration et de se doter des moyens nécessaires pour accroître l'accès aux programmes et aux services postsecondaires aux TNO. En unissant leurs forces, les signataires permettront la création de programmes et de services complémentaires. Ils envisagent d'offrir ainsi plus de choix aux étudiants, d'attirer les investissements dans la recherche et de répondre aux besoins de perfectionnement de la main-d'œuvre. L'accord vise à renforcer la collaboration autour de l'alignement stratégique des objectifs, de projets et d'initiatives, d'échanges ou de détachements possibles d'employés, et d'occasions de formation commune.

Partenariats collaboratifs essentiels au succès du centre de recherche INNOVATE

L'intérêt pour le centre de recherche INNOVATE (anciennement le Centre d'art, d'artisanat, de technologies et de microfabrication) et sa fréquentation continuent de croître considérablement. Son succès est attribué en grande partie au soutien et à la collaboration de ses partenaires : le Conseil tribal des Gwich'in, la Société régionale inuvialuite, le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement, l'Agence canadienne de développement économique du Nord, et l'initiative pour des collectivités en santé. Le centre INNOVATE a dû être fermé au public et aux clients en début d'année 2020-2021, mais il a rapidement mis en place une planification responsable et rigoureuse pour respecter les protocoles sanitaires exigés par la COVID-19 et a pu terminer l'année avec un nombre record d'utilisations par les clients. Depuis qu'un système de prise de rendez-vous permet au centre d'accueillir de nouveau les clients dans l'espace, la demande n'a cessé de croître et le nombre de journées d'utilisation cumulées par les clients se situe fréquemment au-dessus de 80 par mois. Ce chiffre devrait continuer à augmenter grâce à l'embauche de nouveaux techniciens et à l'achat d'équipement, comme des machines de sublimation et de broderie contrôlée par ordinateur. En juin, INNOVATE a accueilli des portes ouvertes qui ont attiré 25 clients potentiels voulant en apprendre davantage sur les services offerts. De l'intérêt s'est également manifesté pour construire des centres similaires dans d'autres collectivités ténoises. Au début 2021, une formation de huit semaines - Merging Arts and Crafts with Technology and Manufacturing - a été donnée à Tsiigehtchic par l'entremise du Centre de formation communautaire et la Corporation communautaire de Tuktoyaktuk a ouvert un espace de fabrication communautaire s'inspirant des apprentissages du centre INNOVATE, qui a d'ailleurs prêté de l'équipement.

Revue scientifique en ligne souligne le travail des chercheurs autochtones et des scientifiques du Nord

Le Collège Aurora et Hotiì ts'eeda ont reçu du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) un financement de 62 500 \$ pour un projet de revue en ligne piloté par le Collège Aurora. L'équipe responsable du projet créera, au Collège, une revue en libre accès évaluée par des pairs et dont le comité éditorial sera composé en majorité de Ténois. La revue publiera les travaux de chercheurs autochtones et de scientifiques du Nord pertinents et utiles pour les habitants des Territoires du Nord-Ouest. La création de cette revue est une initiative ténoise qui sera régie par les Autochtones. Ce sera une plateforme unique en son genre pour faire entendre les voix ténoises et autochtones et promouvoir des travaux scientifiques. La revue en ligne améliorera l'accès à la recherche et sa portée pour les chercheurs basés dans le Nord, tout en disséminant les études à même de servir à élaborer les politiques et pratiques ténoises. L'objectif est aussi de s'assurer que les voix des chercheurs autochtones et les savoirs

traditionnels sont représentés de manière égale aux côtés de la science occidentale. Le projet est le fruit d'une initiative commune entre Dechinta, Hotii ts'eeda et le Collège Aurora.

Partenariat avec le Conseil d'alphabétisation des TNO

En 2020-2021, le Collège Aurora a travaillé en partenariat avec le Conseil d'alphabétisation des TNO pour élaborer et revoir plusieurs cours et trousses de ressources pour l'alphabétisation et la formation de base des adultes. Cela a mené à la création de cours alphabétisation et développement des compétences essentielles : Numératie de base III, Consolidation des compétences en littératie III, et Aide-enseignant : introduction. Le Conseil d'alphabétisation des TNO a fait appel au Collège Aurora et à des consultants externes pour finaliser les trois cours ainsi que pour tester les cours Numératie de base I et II, et Consolidation des compétences en littératie I et II. Les commentaires provenant des essais seront utilisés pour réviser et finaliser les cours. Le Conseil d'alphabétisation des TNO a également révisé et bouclé les ressources pour le renforcement des capacités. L'ensemble des objectifs essentiels du plan de développement du curriculum pour 2020-2021 en partenariat avec le Conseil d'alphabétisation des TNO ont été atteints.

Bourse de 1,69 M\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation

Le Collège Aurora a reçu 1 686 897 \$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) afin de développer et d'améliorer les infrastructures du Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest (CRAO) à Inuvik. Ce projet vise notamment à construire un entrepôt en acier sur mesure qui contiendra un espace non chauffé servant à l'entreposage à long terme d'équipement, un quai de chargement et un espace de regroupement chauffés pour les programmes de recherche sur le terrain, ainsi qu'un garage et un atelier, également chauffés. Cela permettra au CRAO de répondre aux nouveaux besoins de la communauté des chercheurs dans l'Arctique de l'Ouest, et favorisera la croissance des activités régionales de recherche, en rendant le travail des chercheurs plus facile et efficace. Avant les restrictions de voyage international liées à la COVID-19, le CRAO servait à plus de 200 utilisateurs externes chaque année. Ce chiffre ne cesse de croître, vu l'attention accrue accordée par la communauté internationale aux recherches sur le Nord et sur le changement climatique.

Financement de l'alphabétisation et de la formation de base des adultes

Le Collège Aurora a reçu du financement du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du GTNO pour l'année scolaire 2020-2021 afin de bonifier son programme et ses projets en Alphabétisation et formation de base des adultes (AFBA). Le montant, qui s'élève à 1 614 764 \$, a permis de financer les réunions du comité de programme AFBA, les projets d'enseignement à distance et en milieu de travail, les droits de scolarité, trois programmes d'alphabétisation, et les centres d'apprentissage communautaires. Les fonds ont également été utilisés pour acheter des manuels pour les étudiants en AFBA et pour soutenir les salaires et les ressources nécessaires au développement du programme.

39 PARTENARIATS DE RECHERCHE

3

ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES TÉNOIS

MEMBRES D'INNOVATE

ont conclu un accord afin d'officialiser leur collaboration et de se doter des moyens nécessaires pour accroître l'accès aux programmes et aux services postsecondaires aux TNO

(anciennement le Centre d'art, d'artisanat, de technologies et de microfabrication), cumulant ensemble



JOURNÉES D'UTILISATION PAR MOIS

PORTRAIT DE 2020-2021

ÉQUIPE DU COLLÈGE AURORA

Prix Garfield Weston pour la recherche nordique décerné à la directrice du Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest

Erika Hille, directrice du Centre de recherche de l'Arctique de l'Ouest, a recu le prix Garfield Weston pour la recherche nordique. Ce prix, accompagné d'une bourse de 50 000 \$, soutient les scientifiques en début de carrière au Canada qui poursuivent des recherches dans le Nord du pays. Les bénéficiaires du prix Garfield Weston pour la recherche nordique doivent démontrer en quoi leur recherche améliore la compréhension des écosystèmes du Nord et de leur biodiversité; faire preuve d'excellence en recherche et en communication avec les communautés nordiques et scientifiques; et obtenir l'appui des partenaires nordiques et des universités. En plus de cumuler 10 ans de services auprès de l'Institut de recherche Aurora, M^{me} Hille a commencé un doctorat en 2019 avec l'Université Queen's. L'objectif de sa thèse de doctorat, intitulée Réactions géochimiques des systèmes d'eau douce de l'Arctique aux variations régionales du dégel du pergélisol dans l'Arctique canadien, est d'étudier la variation de la sensibilité et de la réaction des systèmes aquatiques au dégel du pergélisol selon le type de paysage concerné. Ses recherches se concentrent sur la région de Beaufort-Delta dans l'ouest de l'Arctique canadien, une région où le dégel du pergélisol a provoqué des changements de paysage très importants. M^{me} Hille souhaite comparer ses résultats à ceux mesurés dans des bassins hydrographiques moins sensibles au dégel du pergélisol, notamment le bassin hydrographique de la rivière Apex (Iqaluit) et celui de la rivière Meacham (Resolute). Elle a également reçu une bourse d'études supérieures du Canada Alexander Graham Bell (CRSNG) et un Prix POLAIRE pour résidents du Nord (Savoir polaire Canada).

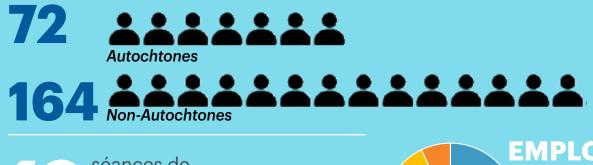
Huit membres du corps enseignant et du personnel ont obtenu un titre de compétence du Collège Aurora

Modèles d'apprentissage continu, huit membres du corps enseignant et du personnel ont reçu un certificat, un diplôme ou un grade à la cérémonie de remise des diplômes du Collège Aurora en juin dernier. Parmi les récipiendaires, on compte :

Prix national décerné à une associée de recherche et instructrice retraitée du Collège Aurora

Donna-Lynn Baskin, instructrice en études développementales : Certificat en éducation des adultes

Sandy Burns, instructrice en études développementales : Certificat en éducation des adultes







Ryanna Bourke, adjointe de direction : Diplôme en administration des affaires

Dexter Castada, adjoint administratif : Diplôme en administration des affaires

Joshua MacDonald, formateur d'adultes en milieu communautaire – Behchoko : Certificat en éducation des adultes

Jason Messier, instructeur en études développementales : Certificat en éducation des adultes Darla Rabesca, formatrice d'adultes en milieu communautaire – Whatì : Baccalauréat en éducation

Un des membres du personnel enseignant a préféré rester anonyme.

M^{me} Pertice Moffitt (ci-dessous), instructrice et gestionnaire des programmes de recherche en santé à la retraite, a obtenu le bronze dans la catégorie « Excellence en leadership pour



le personnel enseignant » dans les Prix d'excellence 2021 décernés par Collèges et instituts Canada (CICan). Depuis 2010, CICan remet chaque année un prix d'excellence en leadership au personnel enseignant pour rendre hommage à une personne ou à une équipe ayant excellé dans l'enseignement et ayant grandement influencé le cheminement personnel et scolaire des étudiants. C'est la première fois que CICan remet un prix d'excellence à un membre du Collège Aurora, et il s'agit aussi du tout premier prix d'excellence en leadership pour le personnel enseignant attribué par CICan à un établissement d'un territoire canadien. M^{me} Moffitt a mené une brillante carrière d'une trentaine d'années au Collège Aurora, où elle a joué un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise sur pied du premier programme en soins infirmiers aux Territoires du Nord-Ouest.

Contribution au Sommet national en technologie de CANARIE

Forts du soutien apporté avec succès aux étudiants et aux employés durant la soudaine transition vers l'enseignement en ligne et le travail à distance, les employés du Collège Aurora ont animé deux séances au sommet national virtuel organisé par le Réseau national de la recherche et de l'éducation du Canada (RNRE). Le sommet annuel est axé autour de la recherche, de l'éducation et de l'innovation de pointe, et est soutenu par le RNRE et le Réseau mondial de la recherche et de l'éducation (RMRE). La séance sur les problèmes d'accès à Internet et leurs solutions a souligné les efforts du Collège Aurora pour accélérer l'utilisation d'outils appuyant l'enseignement en ligne et le travail à distance des employés et instructeurs. Une des solutions proposées a consisté à fournir des clés Turbo aux étudiants dont l'accès à Internet était limité. La séance sur la motivation étudiante dans un environnement virtuel a montré comment le corps enseignant et les employés du Collège ont maintenu l'intérêt et l'implication des étudiants même s'ils ne pouvaient pas interagir en personne sur le campus. CANARIE (anciennement Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement) est le partenaire fédéral du RNRE canadien, à qui il fournit la connectivité interprovinciale et internationale. Les partenaires provinciaux et territoriaux du RNRE canadien fournissent la connectivité aux établissements de leur territoire et se connectent à CANARIE pour collaborer et partager des données et des outils d'un bout à l'autre du Canada et dans le monde. Le RNRE relie les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche et les laboratoires de recherche gouvernementaux. CANARIE relie le RNRE canadien à plus de 100 RNRE dans le monde.

COLLÈGE AURORA ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

AU 30 JUIN 2021

COLLÈGE AURORA

RESPONSABILITÉ DU BUREAU DE RÉGIE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers du Collège Aurora (le « Collège ») et tous les renseignements compris dans le présent rapport annuel relèvent de la direction du Collège et ont été examinés et approuvés par l'administrateur public. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada et comprennent des montants qui sont nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction. L'information financière qui figure ailleurs dans le rapport annuel concorde avec celle des états financiers.

En s'acquittant de sa responsabilité en matière d'information financière, la direction recourt à des systèmes et à des pratiques de contrôle financier et de gestion qui sont conçus pour donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que des registres appropriés sont tenus, que les actifs sont protégés et que le Collège respecte les lois en vigueur. Ces contrôles et ces pratiques garantissent la bonne marche des opérations, la préparation d'une information financière fiable en temps opportun et le respect des politiques du Collège et des exigences de la loi.

L'administrateur public doit veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il rencontre régulièrement les membres de la direction et les auditeurs externes, ces derniers ayant librement et pleinement accès à l'administrateur public.

L'auditeur externe du Collège, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et présente son rapport au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation.

Andy Bevan Président

Celestine Starling
Directrice des finances

C. Stauling

Fort Smith, Canada 9 décembre 2021

Office of the of Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Collège Aurora « le Collège », qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Collège au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Collège conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Collège à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Collège ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Collège.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Collège;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Collège à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Collège à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations du Collège Aurora dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la *Loi sur la gestion des finances publiques* des Territoires du Nord-Ouest et ses règlements, la *Loi sur le Collège Aurora* et ses règlements ainsi que les règlements administratifs du Collège Aurora.

À notre avis, les opérations du Collège Aurora dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur le Collège Aurora*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. En outre, à notre avis, des livres comptables appropriés ont été tenus par le Collège Aurora et les états financiers sont conformes à ces livres.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité du Collège Aurora aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité du Collège Aurora à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

David Irving, CPA, CA Directeur principal

Edmonton, Canada Le 9 décembre 2021

COLLÈGE AURORA ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 juin 2021

(en milliers de dollars)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Actifs financiers		
Trésorerie	19 714 \$	22 702 \$
Débiteurs (note 3)	1 666	1 940
	21 380	24 642
Passifs		
Créditeurs et charges à payer	1 273	1 329
Passif au titre de la paie	2 394	2 084
Revenus reportés	2 027	1 748
Sommes dues au gouvernement des		
Territoires du Nord-Ouest (note 9)	2 696	6 129
Avantages sociaux futurs (note 4)	1 421	1 505
Fonds de perfectionnement professionnel (note 5)	2 750	2 344
	<u>12 561</u>	<u>15 139</u>
Actifs financiers nets	<u>8 819</u>	9 503
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	510	365
Immobilisations corporelles (note 6)	<u>5 666</u>	6 268
	6 176	6 633
Excédent accumulé (note 7)	14 995 \$	16 136 \$

Engagements et droits contractuels (notes 11 et 12)

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Denny Rodgers Administrateur public Andy Bevan Président

COLLÈGE AURORA ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021

(en milliers de dollars)

	<u>2021</u> Budget	Réel	<u>2020</u> Réel
Revenus Contributions du gouvernement (note 8) Revenus liés à des projets	32 465 \$	32 375 \$	31 999 \$
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Gouvernement du Canada Autres contributions provenant de tiers	4 065 4 722 2 457	4 300 3 974 1 520	4 316 4 153 2 408
Revenus autonomes Droits de scolarité Chambre et pension Recouvrements et autres	1 652 906 462	1 785 744 868	1 723 1 067 993
Intérêts créditeurs Services fournis gratuitement (note 10)	250 5 992	148 5 369	382 5 701
Dépenses Services comptables et financiers Services mis en commun Services aux étudiants	52 971 2 267 7 218 11 356	1 952 8 602 10 897	1 916 7 361 11 042
Instruction et formation Services communautaires et centres d'apprentissage Institut de recherche Aurora	19 519 11 063 6 228	15 995 9 863 4 915	16 826 9 954 4 798
	57 651	52 224	51 897
Excédent (déficit) de l'exercice	(4 680)	(1 141)	845
Excédent accumulé au début de l'exercice	<u>16 136</u>	16 136	15 291
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	11 456 \$	14 995 \$	16 136 \$

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE AURORA ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021 (en milliers de dollars)

	<u>202</u> Budget	<u>21</u> Réel	<u>2020</u> Réel
Excédent (déficit) de l'exercice	(4 680) \$	(1 141)\$	845\$
Acquisition d'immobilisations corporelles Amortissement des immobilisations corporelles		(911) 1 513_	(1 297) 1 261
	1 100	602	(36)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance		(145)	15_
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(3 580)	(684)	824
Actifs financiers nets au début de l'exercice	9 503	9 503	8 679
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	5 923 \$	8 819 \$	9 503 \$

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE AURORA **ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE** pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021 (en milliers de dollars)

Activités d'exploitation Rentrées de fonds :	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Étudiants et tierces parties Gouvernement du Canada Intérêts	36 336 \$ 5 210 4 573 148	37 083 \$ 6 376 3 541 382
Sorties de fonds : Rémunération et avantages sociaux Fournisseurs	(36 119) (12 284)	(29 050) (13 518)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(2 136)	4 814
Activités d'investissement en immobilisations Acquisition d'immobilisations corporelles	(852)	(1 173)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(852)	(1 173)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(2 988)	3 641
Trésorerie au début de l'exercice	22 702	19 061
Trésorerie à la fin de l'exercice	19 714 \$	22 702 \$

L'annexe et les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COLLÈGE AURORA Notes afférentes aux états financiers 30 juin 2021

1. POUVOIR ET MANDAT

a) Pouvoir et objet

Le Collège Aurora (le « Collège ») a été constitué en vertu de la *Loi sur le Collège Aurora*. En vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* des Territoires du Nord-Ouest (TNO), le Collège est une société territoriale exonérée d'impôt.

Le Collège Aurora est un établissement à campus multiples qui fournit un large éventail de services éducatifs aux étudiants adultes des Territoires du Nord-Ouest. Les programmes sont axés tout particulièrement sur le milieu septentrional et sur les besoins des résidents, de la population active et des collectivités du Nord. Pour ce faire, des cours et des services sont offerts dans les campus et les collectivités de l'ensemble des TNO. Par l'intermédiaire de l'Institut de recherche Aurora, le Collège a également la responsabilité de mener et de soutenir des activités de recherche aux TNO.

b) Contributions du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Le Collège reçoit des contributions mensuelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) qui correspondent aux crédits accordés conformément au budget principal des dépenses du gouvernement et qui sont ajustées par des crédits supplémentaires. Les contributions doivent être utilisées pour l'administration et l'exécution des programmes d'éducation aux adultes et de niveau postsecondaire du Collège aux TNO. Le Collège a le droit de conserver tous les excédents et est responsable de tous les déficits.

Le bon fonctionnement du Collège dépend économiquement des contributions du GTNO.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada (NCSP).

Les paragraphes qui suivent présentent un résumé des principales conventions comptables :

a) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers en conformité avec les NCSP exige que le Collège fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés dans les états financiers. En raison de leur nature, ces estimations comportent un degré d'incertitude de mesure. L'effet sur les états financiers des modifications apportées à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourrait être important, même si, au moment de la préparation des présents états financiers, le Collège les juge raisonnables. Certaines des estimations les plus importantes de la direction concernent la provision pour les créances douteuses, les avantages sociaux futurs, l'amortissement et les produits à recevoir.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes des comptes bancaires, après déduction des chèques en circulation.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles transférées au Collège au moment de sa constitution ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande estimative. Les acquisitions ultérieures sont comptabilisées au coût. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative restante selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

Matériel roulant

Agrandissements et rénovations de bâtiments

De 3 à 20 ans

20 ans

Mobilier et matériel

De 2 à 10 ans

Améliorations locatives

Le moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail (3 à 12 ans)

d) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Tous les employés admissibles participent au régime de retraite de la fonction publique (RRFP) administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées par le Collège correspondent au coût total pris en charge par l'employeur. Ce montant est actuellement fondé sur un multiple des cotisations exigées des employés et peut fluctuer avec le temps, en fonction des résultats du RRFP. Les cotisations du Collège sont passées en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus et représentent l'obligation totale au titre de ses prestations de retraite. En vertu de la législation en vigueur, le Collège n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du RRFP.

ii) Indemnités de départ et de déménagement, et congés rémunérés

Conformément aux conditions d'emploi, les employés peuvent avoir droit à des avantages autres que les prestations de retraite s'ils démissionnent, prennent leur retraite ou déménagent. Les employés admissibles peuvent accéder à des indemnités en fonction de leurs années de service, jusqu'à un maximum établi selon leurs conditions d'emploi.

L'admissibilité varie en fonction de divers facteurs comme le lieu de travail, la date d'embauche ou les motifs de la cessation d'emploi. Ces indemnités sont payées au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Dans les cas de mises à pied, des indemnités de cessation d'emploi sont également comptabilisées. Les congés rémunérés comprennent les congés de maladie, les congés spéciaux, les congés parentaux et les congés de maternité. Les droits accumulés non acquis relatifs aux congés de maladie ou aux congés spéciaux sont comptabilisés dans la période durant laquelle un employé fournit des services, alors qu'un congé de maternité ou parental est guidé par les événements et est comptabilisé dès que le congé commence. Une évaluation actuarielle du coût lié à ces indemnités (à l'exception des congés parentaux et de maternité) a été effectuée à partir de données fournies par la direction et d'hypothèses fondées sur les meilleures estimations de la direction.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Contributions du gouvernement

Une contribution du gouvernement est comptabilisée à titre de produit lorsque le financement est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les conditions de financement créent une obligation qui doit être considérée comme un passif.

Le Collège reçoit ses crédits du GTNO de façon mensuelle, étant donné que son exercice financier est différent de celui du gouvernement. Ces contributions sont comptabilisées à titre de produits durant la période à laquelle le financement se rapporte, une fois que celui-ci est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont remplis.

f) Sources de revenus autonomes

Les droits de scolarité, le logement et la pension ainsi que les recouvrements et les autres recettes sont comptabilisés comme revenus au moment où les services (pour l'essentiel) ou les produits sont fournis. Les droits de scolarité perçus avant la tenue des cours sont reportés puis comptabilisés au moment où les cours sont donnés.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la comptabilité d'exercice.

g) Revenus liés à des projets et revenus reportés

Le Collège fournit des services contractuels d'éducation et de recherche à des entreprises privées, ainsi qu'aux ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements fédéral et territorial. Les paiements reçus en vertu de ces contrats pour des cours et projets dont l'élaboration et la prestation ne sont pas achevées sont comptabilisés comme revenus reportés jusqu'à ce qu'ils soient terminés conformément aux ententes.

Les revenus provenant des ministères, organismes et sociétés d'État des gouvernements fédéral et territorial sont comptabilisés une fois que les critères d'admissibilité sont remplis et que les versements sont autorisés, sauf si les conditions de financement créent une obligation qui doit être considérée comme un passif.

h) Services en sous-traitance

Les marchés de services fournis au Collège sont obtenus au moyen d'ententes contractuelles : services d'impression, services d'alimentation, services de formation, locations à bail et contrats de location. Les montants correspondants sont passés en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus.

i) Passifs éventuels

Un passif éventuel est un élément de passif possible qui peut se transformer en passif réel si un ou plusieurs événements futurs se produisent (ou pas). Dans la mesure où l'événement futur risque ou non de se produire où l'on peut établir avec une certaine exactitude la valeur de la perte qui en découle, un passif estimatif sera comptabilisé et une charge sera portée aux états financiers. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité ou d'estimer le montant d'une façon raisonnable, le passif éventuel sera présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont passées en charges au cours de l'exercice durant lequel les services sont rendus.

k) Fonds et réserves

Avec l'approbation de l'administrateur public, certains montants sont mis de côté à titre d'excédent accumulé affecté aux charges d'exploitation et aux dépenses en immobilisations futures. Les transferts vers des fonds et des réserves ou à partir de ceux-ci sont comptabilisés au moment de leur approbation.

I) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés par catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Les actifs financiers du Collège comprennent la trésorerie et les comptes débiteurs, qui sont tous deux évalués au coût. Les passifs financiers comprennent les comptes créditeurs et les charges à payer, le passif au titre de la paie, les sommes dues au GTNO ainsi que le fonds de perfectionnement professionnel, qui sont tous évalués au coût.

Tous les actifs financiers sont soumis chaque année à un test de dépréciation. Lorsque les actifs financiers sont dépréciés, les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé. La provision pour les créances douteuses s'appuie sur les meilleures estimations de la direction concernant les pertes probables. La provision est calculée en fonction d'un pourcentage de comptes débiteurs particuliers classés chronologiquement et qui ont subi une dépréciation selon la direction. La provision apparaît sous la forme d'une réduction des débiteurs. La direction recommande la radiation des comptes étudiants considérés comme irrécouvrables. La radiation des comptes étudiants et autres débiteurs est soumise à l'administrateur public pour approbation.

m) Budget

Les normes comptables pour le secteur public du Canada exigent que tout organisme gouvernemental présente dans ses états financiers une comparaison des résultats d'exploitation et des variations des actifs nets de la période avec ceux qui étaient prévus. Les chiffres du budget constituent le plan financier initial du Collège pour l'exercice, qui a été approuvé par l'administrateur public du Collège. Ces chiffres ne reflètent pas les ajustements ultérieurs effectués au cours de l'exercice.

n) Opérations entre apparentés

Les normes comptables pour le secteur public du Canada exigent que tout organisme gouvernemental divulgue les opérations interentités et entre apparentés. Les normes comptables pour le secteur public du Canada exigent que tout organisme gouvernemental divulgue les opérations interentités et entre apparentés. Le Collège est apparenté à tous les ministères et sociétés territoriales qui relèvent du GTNO, de même qu'à leurs principaux dirigeants respectifs, c'est-à-dire les personnes qui assument l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et de la surveillance des activités du Collège.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

n) Opérations entre apparentés (suite)

Les opérations entre apparentés, à l'exception des opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange. Elles sont comptabilisées au montant brut et évaluées à leur valeur comptable, sauf lorsqu'elles sont conclues selon des conditions semblables à celles que les entités auraient adoptées si elles avaient été indépendantes, ou lorsque les coûts indiqués sont recouvrés, auxquels cas elles sont évaluées à la valeur d'échange.

Le Collège reçoit certains services fournis gratuitement par le GTNO (note 10). Le coût de ces services, évalué à sa valeur comptable, est comptabilisé à titre de charge, avec crédit compensatoire aux produits, afin de refléter le coût total des activités du Collège dans ses états financiers.

3. DÉBITEURS

			<u>2020</u>	
	Comptes débiteurs	(en milliers \$) Provision	Net	Net
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Gouvernement du Canada Autre Étudiants	961 \$ 25 724 387 2 097 \$	- \$ - 150 <u>281</u> <u>431 \$</u>	961 \$ 25 574 106	562 \$ 691 497 190

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

a) Prestations de retraite

Le Collège et tous les employés admissibles cotisent au régime de retraite de la fonction publique (RRFP), un régime contributif à prestations déterminées, à employeurs multiples, établi par voie législative et financé par le gouvernement du Canada. Les employés de même que le Collège sont tenus d'y verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada fixe le montant des cotisations à verser par l'employeur selon un multiple de la cotisation exigée des employés. La cotisation générale en vigueur à la fin de l'exercice était de 1,01 \$ (1,01 \$ en 2020) pour chaque dollar versé par les employés, et elle était de 3,59 \$ (3,80 \$ en 2020) pour chaque dollar versé par les employés pour la partie du salaire excédant 181 600 \$ (173 000 \$ en 2020).

Le Régime a été modifié en 2013 afin de repousser l'âge normal de la retraite et les autres seuils liés à l'âge de 60 à 65 ans pour les nouveaux participants du régime à compter du 1^{er} janvier 2013. L'âge de la retraite reste à 60 ans pour les participants embauchés avant. Pour les nouveaux employés qui ont commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2013 ou après, le Collège cotise 1,00 \$ (1,00 \$ en 2020) pour chaque dollar versé par l'employé et 3,59 \$ (3,80 \$ en 2020) pour chaque dollar versé par les employés pour la partie du salaire excédant 181 600 \$ (173 000 \$ en 2020).

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

a) Prestations de retraite (suite)

Le Collège et tous les employés admissibles ont cotisé comme suit pour l'année au régime de retraite de la fonction publique (RRFP) :

	<u>2021</u>	<u> 2020</u>
	(en milli	ers \$)
Cotisations versées par le Collège	2 284 \$	2 135 \$
Cotisations versées par les employés	<u>2 280</u>	2 120
	<u>4 564 \$</u>	4 255 \$

b) Indemnités de départ et de déménagement, et congés rémunérés

Le Collège verse à ses employés des indemnités de départ (démission et départ à la retraite) ainsi que des indemnités de déménagement et de congés rémunérés (congés de maladie, congés spéciaux, congés de maternité et congés parentaux). Les régimes d'avantages sociaux ne sont pas précapitalisés et aucun actif n'y est greffé, ce qui a pour effet de créer un déficit pour le régime équivalant à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Les indemnités de départ sont versées aux employés du Collège en fonction des modalités de cessation d'emploi (p. ex. démission ou départ à la retraite) et d'une combinaison adéquate de facteurs comme le moment d'embauche, le taux salarial, le nombre d'années de service continu et l'âge. Ces indemnités sont plafonnées. Les indemnités de déménagement sont déterminées en fonction de divers critères, les principaux étant le lieu d'embauche, la catégorie d'employé et la durée d'emploi. Les indemnités de ces deux catégories sont évaluées au moyen de la méthode des unités de crédit projetées.

Les congés rémunérés s'accumulent généralement à mesure que l'employé fournit des services et sont octroyés lorsque survient un événement rendant l'employé admissible aux indemnités prévues par les modalités du régime. Parmi ces événements se trouvent la maladie de l'employé ou d'une personne à sa charge et le décès d'un membre de la famille immédiate. Les congés parentaux et de maternité comptent parmi les avantages sociaux qui ne s'accumulent pas. Les avantages qui s'accumulent au titre de congés rémunérés ont été évalués sur une base actuarielle selon la méthode liée à l'utilisation prévue.

Résultats d'évaluation

L'évaluation actuarielle a été réalisée en date du 15 février 2019. Les résultats ont été extrapolés au 30 juin 2021. La date de la prochaine évaluation actuarielle est fixée au 30 juin 2022. Le passif est déterminé par calcul actuariel comme la valeur actuelle des prestations constituées au 30 juin 2021. Les valeurs présentées ci-dessous concernent tous les avantages sociaux regroupés compris dans les congés rémunérés et les indemnités de cessation d'emploi au sein du Collège.

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

b) Indemnités de départ et de déménagement, et congés rémunérés (suite)

Variation des obligations	Cessation et déménagements	Congés rémunérés	2021	2020
•			(en milli	ers \$)
Obligation au titre des prestations co en début d'exercice	nstituées, 1 018 \$	381 \$	1 399 \$	1 514 \$
Coûts actuels des services	51	40	91	85
Coût financier	27	11	38	48
Prestations versées	(190)	_	(190)	(210)
Ajustement actuariel	12	(61)	(49)	(38)
Obligation au titre des prestations co à la fin de l'exercice	nstituées, 918	371	1 289	1 399
Perte actuarielle nette non amortie	49	83	132	106
Passif au titre des prestations cons	stituées 967 \$	454 \$	1 421 \$	1 505 \$

	Cessations et déménagements	Congés <u>rémunérés</u>	2021 2	<u> 2020</u>
Charge au titre des avantages	sociaux		(en millier	s \$)
Coûts actuels des services Coût financier	51 \$ 27	40 \$ 11	91 \$ 38	85 \$ 49
Amortissement des pertes actuar nettes (gains)	(24)		(24)	(20)
Total	54 \$	51 \$	105 \$	114 \$

4. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Hypothèses

	<u>30 juin 2021</u>	<u>30 juin 2020</u>
Taux d'actualisation	3,3 % par année	2,7 % par année
Taux d'augmentation		
de la rémunération	2,0 % par année	2,0% par année
Taux d'inflation (indemnités	•	•
de déménagement)	Aucun	Aucun
Mortalité	Table de mortalité CPM-14	Table de mortalité CPM-14
	et échelle d'amélioration MI-2017	et échelle d'amélioration MI-2017

Paiements prévus au cours des cinq prochains exercices financiers :

	Cessations et <u>déménagements</u>	Congés <u>rémunérés</u>	<u>Total</u>
	(en mi	lliers \$)	
2022	110 \$	37 \$	147 \$
2023	110	40	150
2024	92	39	131
2025	95	40	135
2026	105	39	144
Total	512 \$	195 \$	707 \$

5. FONDS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Conformément aux conventions collectives, le Collège doit contribuer chaque année au fonds de perfectionnement professionnel à hauteur de : a) 3 % des salaires des enseignants admissibles; b) 1 500 \$ par enseignant admissible. Les contributions au fonds de perfectionnement professionnel sont comptabilisées comme une charge dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé.

Le fonds représente les provisions annuelles accumulées pour les activités de perfectionnement professionnel, moins les dépenses de perfectionnement professionnel admissibles accumulées. Le Collège prévoit régler l'obligation au fil des demandes de remboursement admissibles qui lui seront présentées à l'avenir.

	<u> 2021</u>	<u> 2020</u>
	(en m	illiers \$)
Fonds de perfectionnement professionnel,		
au début de l'exercice	2 344 \$	2 209 \$
Contributions	556	515
Frais de perfectionnement professionnel payés		
durant l'exercice		
Fonds de perfectionnement professionnel,	<u>(150)</u>	(380)
à la fin de l'exercice	2 750 \$	2 344 \$

6. <u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>

30 juin 2021		Agrandissements				
(en milliers \$)	Équipement mobile	et rénovations de bâtiments	Mobilier et matériel	Améliorations locatives	2021 Total	2020 Total
Coût						
Solde d'ouverture	5 850 \$	1 991 \$	8 437 \$	1 732 \$	18 010 \$	18 096 \$
Additions	53	_	858	_	911	1 297
Cessions	(46)				(46)	(1 383)
Solde de clôture	5 857 \$	1 991	9 295	1 732	18 875	18 010
Amortissement cumulé						
Solde d'ouverture	3 651	1 991	4 873	1 227	11 742	11 863
Amortissement	320	_	1 072	121	1 513	1 261
Cessions	(46)				(46)	(1 382)
Solde de clôture	3 925 \$	1 991	5 945	1 348	13 209	11 742
Valeur comptable nette_	1 932 \$		3 350 \$	384 \$	5 666 \$	6 268 \$

7. EXCÉDENT ACCUMULÉ

Le solde de l'excédent accumulé comprend la valeur comptable nette des immobilisations corporelles transférées au Collège lors de sa constitution et les résultats d'exploitation depuis cette date. Les affectations suivantes ont été effectuées à partir de l'excédent accumulé :

			(en	milliers \$)		
	Solde d'ouv au 1 ^{er} 2020	erture Re juillet d'ex	-	u	tilisés ferr	olde de neture au juin 2021
a) Réserve de recherche stratégique						
du Nord		625 \$	- \$	- \$	-\$	625\$
b) Réalisationdu programmec) Recherche et)	300	_	_	_	300
développemer d) Dons	nt	278	_	23	_	301
affectés		35	_	_		35
Total des réserves		1 238	_	23	_	1 261
Excédent de fonctionnement (déficit)		14 898	(1 141)	(23)	_	13 734
Total de l'excédent accumulé	\$	16 136 \$	(1 141) \$	- \$	- \$	14 995 \$

7. EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)

a) Réserve de recherche stratégique du Nord

Cette affectation a été établie à même l'excédent du Projet de recherche sur les hydrates de méthane afin de réserver des fonds à la recherche stratégique dans le Nord dont les Ténois tireront profit.

b) Réalisation du programme

Cette affectation a été établie pour couvrir les coûts prévus des programmes dans le cadre de la proposition annuelle de programmes et de services préparée par le Collège, et pour laquelle le financement gouvernemental n'a pas été approuvé. Les attributions relatives à cette affectation doivent être approuvées par l'administrateur public.

c) Recherche et développement

Cette affectation a été établie pour aider à financer la recherche et le développement dans le cadre des programmes pour chercheurs associés et boursiers de l'Institut de recherche Aurora (IRA). Chaque année, tous les produits administratifs non grevés de l'IRA qui sont gagnés après l'exécution des contrats avec des tiers sont virés à cette affectation. Le Conseil consultatif de recherche doit approuver l'utilisation de l'affectation.

d) Dons affectés

De temps en temps, le Collège reçoit des dons de particuliers et d'entreprises sous réserve de conditions particulières. Afin que les conditions des donateurs soient respectées, les dons sont virés aux dons affectés jusqu'à ce que les conditions soient remplies.

8. CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT

	<u>2021</u> (en milli	2020 ers \$)
Contributions d'exploitation Apports de capital	32 375 \$	31 999 \$ _
	32 375 \$	31 999 \$

9. APPARENTÉS

Le Collège reçoit des sommes du GTNO, soit des droits de scolarité, des revenus de contrats et son financement de base. Le Collège doit également des sommes au GTNO, en vertu d'ententes administratives, pour les frais d'exploitation des installations et les coûts des services publics, les avantages sociaux, les salaires et d'autres charges. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

9. APPARENTÉS (suite)

	<u> 2021</u>	<u> 2020</u>
	(en millie	ers \$)
Sommes à recevoir du GTNO (note 3)	961 \$	562 \$
Sommes dues au GTNO		
Passif au titre des services de paie fournis	2 452 \$	5 786
Avances remboursables liées au programme et autres obligations	244	343
Total des sommes à payer au GTNO	2 696 \$	<u>6 129 \$</u>

Les passifs ci-dessus ne portent pas intérêt et sont remboursables sur demande.

Charges

Les employés du Collège sont rémunérés par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Le Collège a remboursé au GTNO la somme de 33 417 000 \$ en 2021 (31 771 000 \$ en 2020), comptabilisée à la valeur d'échange, pour les salaires versés (annexe A).

En vertu d'ententes administratives, le GTNO facture certains services de soutien offerts au Collège. Le Collège a remboursé au GTNO la somme de 4 138 000 \$ (831 000 \$ en 2020) pour les frais d'exploitation des installations et les frais des services publics, les avantages sociaux et d'autres charges comptabilisées à la valeur d'échange dans les présents états financiers.

10. <u>SERVICES REÇUS À TITRE GRACIEUX</u>

Au cours de l'exercice, le GTNO a fourni gratuitement des services au Collège, notamment des services de réparation et d'entretien, inscrits selon la valeur comptable confirmée par le gouvernement.

Les services fournis gratuitement par le GTNO au Collège comprennent aussi le traitement de la paie, les assurances et la gestion des risques, les conseils juridiques, la gestion de la construction, l'entreposage des dossiers, les opérations informatiques, la cession d'actifs, la gestion de projets et les services de traduction.

Le GTNO permet aussi au Collège d'utiliser sans frais de location des installations sur deux campus, ainsi que certains logements pour étudiants et centres communautaires d'apprentissage. Le calcul du coût d'utilisation de ces installations repose sur la charge d'amortissement du GTNO pour ces actifs, à sa valeur comptable.

Le GTNO couvre également les frais de déplacement pour raisons médicales des employés du Collège. Les frais de ce type payés par le GTNO au nom du Collège durant l'exercice ne peuvent être quantifiés, car en 2017, le gouvernement a cessé de faire le suivi des demandes individuelles d'aide aux déplacements pour raisons médicales selon le ministère de provenance, et il n'a donc pas la capacité de mesurer de manière raisonnable la valeur en dollars de tous les services fournis par les Services financiers partagés et services aux employés.

10. <u>SERVICES REÇUS À TITRE GRACIEUX</u> (suite)

(cano)	<u>2021</u>	2020
	(en millier	rs \$)
Services en sous-traitance	235 \$	162 \$
Réparations et maintenance	1 342	1 440
Services publics	2 164	2 383
Location de bâtiments	1 628	1 716
	5 369 \$	5 701 \$

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En plus des installations fournies par le GTNO, le Collège a des contrats de locationexploitation et des ententes de services pour les logements des étudiants, les salles de cours, le matériel de bureau et d'autres services, et s'est engagé à effectuer les paiements de base suivants :

	Ententes_	<u>Baux</u>	<u>Projets</u>
	<u>de service</u>	(en milliers \$)	d'immobilisations
2022	690 \$	2 874 \$	430 \$
2023	205	462	4 210
2024	137	_	590
2025	55	_	
	1 087 \$	3 336 \$	5 230 \$

12. DROITS CONTRACTUELS

Le Collège a conclu des accords contraignants avec des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de programmes et de projets, et recevra à cet effet, après le 30 juin 2021, les versements suivants :

Bailleurs de fonds	2021-2022	2023-2030	Total
	(en	milliers \$)	
Gouvernement des Territoires du Nord-Oues	t 1727\$	25 \$	1 752 \$
Gouvernement du Canada	1 822	398	2 220
Autres	1 677	1 065	2 742
	5 226 \$	1 488 \$	6 714 \$

13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les instruments financiers du Collège sont la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer, le passif au titre de la paie et les sommes dues au GTNO et au fonds de perfectionnement professionnel; tous sont évalués au coût. En utilisant ces instruments financiers, le Collège s'expose aux risques suivants :

a) Risque de liquidité

Il désigne le risque qu'une entité éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Le Collège gère les risques d'illiquidité en surveillant régulièrement les flux de trésorerie prévus et réels. Le Collège est d'avis qu'il n'aura pas de difficulté à honorer les obligations futures associées à ses passifs financiers.

b) Risque de crédit

Le Collège est exposé aux risques de crédit portant sur sa trésorerie et ses comptes débiteurs.

Trésorerie

Les risques de crédit associés à la trésorerie sont réduits au minimum étant donné que ces actifs sont détenus auprès d'une banque à charte canadienne. L'exposition maximale aux risques de crédit est de 19 714 000 \$ (22 702 000 \$ en 2020).

Comptes débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs découle de la possibilité que le client manque à ses obligations. Au 30 juin 2021, les débiteurs du Collège comptaient entre autres le GTNO, le gouvernement fédéral et les étudiants.

Pour gérer ces risques, le Collège surveille le classement chronologique des débiteurs et entreprend des actions de recouvrement. L'exposition aux risques de crédit du Collège est réduite, car il fait affaire avec des contreparties solvables comme des organismes gouvernementaux et suit une politique de recouvrement pour les comptes étudiants. L'exposition maximale aux risques de crédit est de 1 666 000 \$ (1 940 000 \$ en 2020).

Au 30 juin 2021, les comptes débiteurs en souffrance mais non douteux se répartissaient ainsi :

<u>91</u>	<u>à 365 jours</u>	<u>1 à 2 ans</u> Plu	ıs de 2 ans
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	6 000 \$	419 000 \$	-\$
Autres parties	51 200	53 500	_
Gouvernement du Canada	5 000	_	2 000
Étudiants	11 700	19 600	
_	73 900	492 100	2 000 \$

Le Collège a créé une provision pour les créances douteuses qui reflète l'évaluation de la dépréciation des débiteurs. La provision s'appuie sur un pourcentage de montants précis et est fixée en fonction de la connaissance qu'a le Collège de la situation financière de ses clients, du classement chronologique des débiteurs, des conditions économiques actuelles et des résultats passés.

c) Risque de taux d'intérêt

Le Collège est exposé aux risques de taux d'intérêt dans la mesure où les variations des taux d'intérêt du marché provoquent des fluctuations des revenus d'intérêts issus de la trésorerie. Les risques ne sont pas importants étant donné l'échéance à court terme des éléments de trésorerie.

Même si la direction surveille l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, elle n'a pas recours à des politiques de gestion de ces taux pour contrer leurs fluctuations.

14. JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs, des charges à payer, du passif au titre de la paie et des sommes dues au GTNO et au fonds de perfectionnement professionnel correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

15. INFORMATION SECTORIELLE

Le Collège Aurora est un établissement à campus multiples qui fournit un large éventail de services éducatifs aux étudiants adultes des Territoires du Nord-Ouest. Aux fins de la présentation du rapport de la direction, les activités de fonctionnement sont organisées et présentées par fonds (annexe A). Les fonds ont été créés pour comptabiliser des activités précises, le but étant d'atteindre certains objectifs définis par le budget, la stratégie et le plan de travail, les restrictions ou les limites. Les services du Collège sont assurés par les départements, dont les activités sont présentées dans ces fonds.

Les départements suivants ainsi que les services qu'ils fournissent ont été présentés séparément dans les informations sectorielles :

Services comptables et financiers

Le rôle de ces services est d'assurer la viabilité à long terme du Collège. Il comprend la préparation des budgets et leur contrôle, la communication de l'information financière, la mise en place et la surveillance des contrôles financiers et la gestion des flux de trésorerie. Ces services sont également responsables du fonctionnement du bureau principal et des bureaux régionaux.

Services mis en commun

Il s'agit de dépenses engagées à l'échelle du Collège qui sont nécessaires à son fonctionnement général. Ces services représentent la répartition des coûts liés au perfectionnement professionnel, à l'amortissement, aux avantages sociaux futurs des employés et au bureau du président. Le bureau du président comprend les services liés aux activités de fonctionnement du Collège, aux communications et aux relations publiques. Il a le mandat de gérer les activités de fonctionnement quotidiennes du Collège, de poursuivre sa mission et sa vision, et de concevoir et de mettre en œuvre un plan stratégique afin d'assurer le succès à long terme du Collège.

Services aux étudiants

Les services aux étudiants regroupent les installations de Fort Smith, de Yellowknife et d'Inuvik, le bureau du registraire et les bureaux régionaux d'admission.

Éducation et formation

Les services d'instruction et de formation ont pour sources le bureau du vice-président de l'instruction et de la formation, l'école des métiers, l'école des sciences de l'éducation, l'école de commerce et de leadership, l'école des sciences de la santé et des services sociaux, l'école des arts et des sciences, les systèmes et technologies de l'information et la bibliothèque.

Services communautaires et centres d'apprentissage

Les services communautaires et centres d'apprentissage regroupent les programmes spéciaux et les ressources supplémentaires offerts dans les collectivités par l'entremise du Collège. Parmi ceux-ci, mentionnons l'école d'études développementales et les services fournis dans la région de Beaufort-Delta, la région du Sahtú, la région du Dehcho, la région des Tłıçho, la région d'Akaitcho et la région du Slave Sud.

Institut de recherche Aurora

Par l'intermédiaire de l'Institut de recherche Aurora, le Collège a également la responsabilité de mener et de soutenir des activités de recherche aux TNO.

16. RÉPERCUSSIONS DE LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Comme pour les autres établissements postsecondaires du pays, la pandémie a eu des répercussions financières pour le Collège Aurora.

Environ 769 000 \$ supplémentaires ont été dédiés à la réponse à la pandémie. Cette somme a notamment permis d'opérer le transfert vers l'enseignement en ligne, d'augmenter les activités de nettoyage et de désinfection sur le campus, et d'acheter de l'équipement de protection individuelle pour le personnel qui ne pouvait pas être en télétravail.

On a offert aux étudiants une garantie qui leur permettait d'obtenir un remboursement de leurs frais de scolarité s'ils n'étaient pas satisfaits de l'expérience d'apprentissage en ligne; de plus, chaque étudiant à temps plein a reçu une bourse de 260 \$ aux sessions d'automne et d'hiver, de même qu'une bourse de 130 \$ au printemps, pour couvrir les frais d'apprentissage à distance. De manière globale, on a observé une réduction des revenus mais aussi des dépenses pour les programmes offerts par des tiers en raison de la fermeture des installations requise par les autorités sanitaires.

La situation continue d'évoluer. Il est difficile de produire une estimation exacte des effets financiers à venir pour le Collège en cas de nouveaux arrêtés de santé publique.

17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Obligations contractuelles

Le Collège a signé, après le 30 juin 2021, un bail pour le logement des étudiants; il s'est engagé à payer 4 740 000 \$ pour le loyer de base, les frais de buanderie, une part proportionnelle des coûts directs de fonctionnement et d'entretien, ainsi que l'acquisition de mobilier, d'accessoires fixes et d'équipement pour les cinq prochaines années. Le Collège a aussi signé, après le 30 juin 2021, un contrat de location d'espaces de bureau l'engageant à payer 1 123 000 \$ pour le loyer de base et sa part des coûts directs de fonctionnement et d'entretien pour les quatre prochaines années.

Droits contractuels

Le Collège a signé le 9 novembre 2021 (avec prise d'effet rétroactive au 1^{er} janvier 2020) une entente de 2 662 000 \$ avec l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest pour la prestation de programmes. Il a aussi engagé des dépenses admissibles de 405 000 \$ et inscrit des produits à recevoir de 405 000 \$ en lien avec cette entente. Le Collège est admissible à recevoir 1 120 000 \$ en 2022 et 1 137 000 \$ en 2023.

Collège Aurora Informations sectorielles 30 juin 2021

Annexe A

	Services	Services			Services	Institut de			
	comptables	mis en	Services aux	Éducation et	et centres	recherche	2021	2021	2020
	et financiers		étudiants	formation o	l'apprentissage	Aurora	Total	Budget	Total
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2021 (en milliers de dollars)									
Produits									
Contributions du gouvernement Revenus liés à des projets	2 015 \$	498 \$	10 190 \$	10 647 \$	6 469 \$	2 556 \$	32 375 \$	32 465 \$	31 999 \$
Gouvernement des Territoires du Nord- Ouest	-	2	35	2 378	1 660	225	4 300	4 065	4 316
Autres contributions provenant de tiers	_	_	_	802	257	461	1 520	2 457	2 408
Gouvernement fédéral	-	-	-	6	2 059	1 909	3 974	4 722	4 153
Revenus autonomes									
Droits de scolarité	_	_	9	1 194	582	_	1 785	1 652	1 723
Recouvrements et autres	17	216	285	126	5	219	868	462	993
Chambre et pension	_	-	743	_	_	1	744	906	1 067
Intérêts créditeurs	148	_	_	_	_	-	148	250	382
Services reçus à titre gracieux		1 577		3 792			5 369	5 992	<u>5 701</u>
2 1	2 180	2 293	11 262	18 945	11 032	5 371	51 083	52 971	52 742
Charges	4.074	0.040	5.045	40.004	0.004	0.400	00 447	00.704	04 774
Rémunération et avantages sociaux	1 871	3 940	5 045	10 834	8 234	3 493	33 417	33 764	31 771
Location de bâtiments	_	13	4 676	1 628	34	-	6 351	6 552	6 754
Matériaux et fournitures	14	294	137	549	445	209	1 648	2 519	1 568
Services publics	-	_	87	2 172	1	13	2 273	2 638	2 534
Services en sous-traitance	17	620	209	50	810	935	2 641	3 121	2 411
Réparations et maintenance	_	1 318	212	217	26	21	1 794	1 822	1 984
Petits équipements	2	3	32	64	24	30	155	884	158
Honoraires et indemnités	40	804	145	183	120	44	1 336	1 347	1 069
Déplacements et hébergement	_	16	6	112	16	25	175	919	954
Honoraires professionnels	_	-	1	116	_	_	117	1 894	556
Amortissement des immobilisations corporelles		1 513	_	_	_	_	1 513	1 100	1 261
Communication fret et courrier	8	81	347	70	153	145	804	1 091	877
	1 952	8 602	10 897	15 995	9 863	4 915	52 224	57 651	51 897
Excédent (déficit) de l'exercice	228 \$	(6 309)	\$ <u>365 \$</u>	2 950 \$	<u>1 169 \$</u>	456 \$	(1 141) \$	(4 680) \$	<u>845 \$</u>

^{*} Les services mis en commun comprennent les produits et les charges du bureau du président.

ANNEXE A

RADIATIONS NON AUDITÉES

La radiation de 2 352,79 \$ a été approuvée en 2020-2021. Ce montant comprend les montants en souffrance depuis sept ans, les créances de moins de 30,00 \$, les crédits inférieurs à 10,00 \$ et les montants en souffrance dus par des clients ayant déclaré faillite.

Montants en souffrance depuis sept ans					
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant			
Millennium Construction	12 mars 2013	1 000,00 \$			
Université Trent	19 décembre 2012	125,08 \$			
Wegernoski, Susie	11 septembre 2012	1,151.58 \$			
Total	2 276,66 \$				

Solde inférieur à 30 \$					
Nom du client	Date de comptabilisation	Montant			
Beck, Roger	4 décembre 2020	15,81 \$			
Environnement Canada	25 janvier 2021	21,87 \$			
Marten, Ty	9 mars 2020	16,10 \$			
Université d'Edinburgh	22 juillet 2020	15,00 \$			
Université d'Helsinki	22 aout 2016	17,78 \$			
Total	86,56 \$				

Il y a sept comptes dont le solde créditeur est inférieur à 10 \$. Le montant total de ces crédits est de 10,43 \$.

